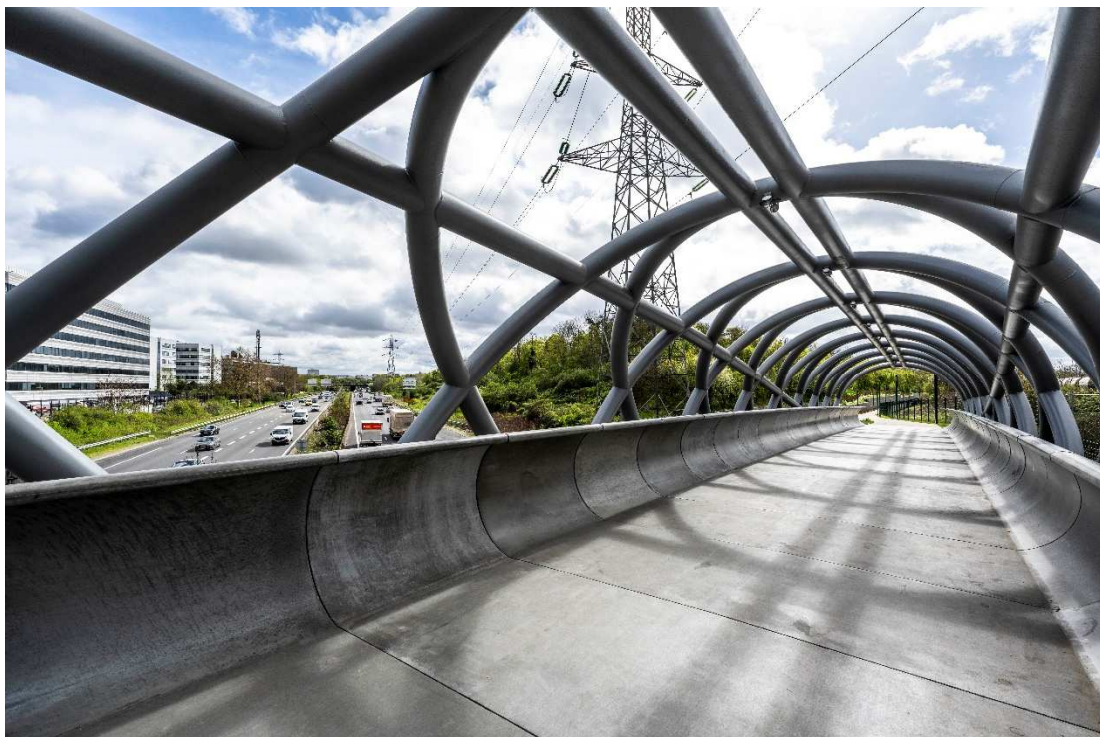


Inauguration de la passerelle des Louvresses Mardi 30 avril 2024 à 17h - Gennevilliers

Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine, Jean-Christophe Fromantin, Vice-président du Département en charge des infrastructures routières et navigables, Yves Révillon, Vice-président du Département en charge de l'environnement et du patrimoine non-scolaire et Patrice Leclerc, Maire de Gennevilliers, ont inauguré la nouvelle passerelle des Louvresses, située à Gennevilliers.

Construite par le Département et destinée à faciliter les déplacements des Altoséquanais, la passerelle des Louvresses enjambe l'A86 et vient en continuité **du Plan départemental des circulations douces. De plus de 70 mètres, elle lie le parc départemental des Chanteraines au secteur des Louvresses** et permet de résorber la fracture urbaine qui enclavait les Louvresses. Elle permettra désormais aux usagers et salariés de la zone d'activités de rejoindre directement et en toute sécurité la gare RER C de Gennevilliers.



©CD92/ Olivier Ravoire

Cette passerelle est un ouvrage d'art, intégré à un environnement paysager de qualité, sera accessible aux piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite, qui bénéficieront également du réaménagement de la RD911, récemment achevé, et qui se dote désormais d'une piste

cyclable, conformément à la volonté du Département de promouvoir les mobilités douces, avec **son investissement sur le Plan Vélo de 150 millions d'euros, qui prévoit la mise en place de 120 km de pistes cyclables d'ici 2028.**

Ces aménagements, véritables atouts de la vitalité économique du Département, viennent ainsi simplifier les mobilités du quotidien des Hauts-séquanais, mais offre également un espace de respiration.

Cette promenade des Louvresses permettra en effet de relier le parc départemental des Chanteraines, avec la **création d'une liaison verte et l'implantation d'une vaste prairie de 2400 m²**, bordées de haies bocagères (peuplier blanc, merisier, tilleul, noisetier, etc.) offrant ainsi un espace naturel préservé pour une promenade accessible 24h/24h, , conformément à la Stratégie Nature mis en place par le Département.

Le Département a ainsi investi 9,5 millions d'euros, avec le soutien de l'Etat, pour la création de la passerelle et de la promenade des Louvresses

Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine

« Ce n'est pas seulement la passerelle des Louvresses que nous inaugurons aujourd'hui : c'est la réussite de notre action en faveur de déplacements sécurisés et apaisés et d'un accès direct à la nature pour tous les Hauts-séquanais que nous mettons à l'honneur aujourd'hui. C'est le témoignage de notre détermination claire et résolue à offrir à nos concitoyens, aujourd'hui comme demain, un cadre harmonieux, durable et épanouissant, pour qu'il fasse bon vivre dans les Hauts-de-Seine. »

Contact presse

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

Jean-Philippe Couture
07 64 61 77 95 / jcouture@hauts-de-seine.fr

